

**GRENETTE**  
 ex, à 8 h 30 du soir  
 le théâtral des Officiers

**RENCE**  
 GODET  
 armées britanniques

**PLACES :**  
 Entrée 1 franc  
 et magasin de cigares :  
 101, A la Havane, rue  
 de la Gare.

**SAISSON**  
 PRODUITS EN CIMENT  
 P&C, à l'avantage d'infir-  
 miltés de drainage qu'elle  
 des drains en ciment  
 p. à des conditions avan-  
 tageuses. 1317-1333

**DE DU HIDE, 10**  
 101-103

**SSION**  
 de Belfaux met en  
 s drains suivants : 48,400  
 cm.; 3600 de 10 cm.; 8040  
 en ciment; 780 de 15 cm.

nt les prix pour marchan-  
 prise à la fabrique et ren-  
 que village, devront par-  
 tement, pour le 101-103

**SSION**  
 Le Comptant.

**ères publiques**  
 2 h. de l'après-midi, à sa  
 Ave Alice Chavallaz, née  
 se aux enchères publiques,  
 de à Ecuvillies, délégués  
 de 18 du registre foncier de  
 main maison, forge avec  
 range, écuri, place, jardin  
 d'environ 3000 de terre,  
 ché dans toutes les cham-  
 à la vente.

se en vente en un seul bloc.  
 se avant les enchères.  
 1919.

**le charpente**  
**KLER, fils**  
 te homo  
 en gros & détail  
 ches  
**HUFFAGE**  
 é et coupé, fagots  
 à DOMICILE  
 101-103

**publique**  
 exposera en vente aux en-  
 chères de l'Administration  
 de la ville, le 25 octobre  
 1918, un immeuble de 10  
 pont dont 1 à un cheval,  
 us, 1 à 2 puris avec  
 et à marché avec ce fra-  
 de chevaux, 3 collines  
 caises à gravier, 1 char-  
 une à paille, 1 semoir,  
 un avec manège, 1 cou-  
 vert, cloche à fécule,  
 10 foies, 2 outres à venise,  
 fourches, râtaux, chaînes,  
 que 200 kilos, 200 mètres de  
 de 18 poutres et beaucoup  
 u comptant.

**Les experts.**

**de cuisines**  
 minimum etc.

**s de bains**  
**et séchoirs**  
**distiller, etc.**  
 101, Fribourg  
 tions. Etamaga.

**Saint-Paul**  
 Avenue de Pérolles  
**URG**

**pratiques :**  
 fleuriste . . . Fr. 3.75  
 Le jardiner mo-  
 Fr. 7.—  
 Les parquets  
 ardin . . . Fr. 1.50  
 ré de tout le mon-  
 Fr. 3.15  
 et le monde 80 cent.  
 Le titre de la Mé-  
 Fr. 2.50  
 à cuisiner, modèles ou  
 à cuisiner avec écono-  
 Fr. 3.15  
 La cuisine des m-  
 Fr. 4.40  
 am livre de compit-  
 Fr. 3.50  
 50 cent.  
 Fr. 3.50

**RÉDACTION**  
 ADMINISTRATION  
 BUREAU DES ABONNEMENTS  
 (Imprimerie Suisse Catholique)  
 Fribourg (Suisse)

**ABONNEMENTS**  
 1 an 5 francs 6 mois 3 francs  
 3 mois 1 franc 50

Tous les bureaux de poste se chargent de  
 recevoir les prix d'abonnement inspec-  
 tionnés aux tarifs de 30 centimes.

Compte de chèques postaux 21

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES**  
 Publicités  
 S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ  
 Rue St-Yves  
 Fribourg

**PREX DES ANNONCES**

1 <sup>re</sup> insertion	25 cent.	1 <sup>er</sup> jour
2 <sup>e</sup> insertion	20 cent.	2 <sup>e</sup> jour
3 <sup>e</sup> insertion	15 cent.	3 <sup>e</sup> jour
4 <sup>e</sup> insertion	10 cent.	4 <sup>e</sup> jour
5 <sup>e</sup> insertion	5 cent.	5 <sup>e</sup> jour

## Nouvelles du jour

### L'accélération des travaux de la conférence de Paris.

Le correspondant spécial du Daily Telegraph, à Paris, dit que, dans les cercles de la conférence, on croit que l'élaboration des conditions de paix par les Alliés pour tous les Etats sera terminée avant la date fixée, c'est-à-dire pour la fin de mars. On compte même avec la possibilité qu'elle sera terminée vers le milieu de mars, les Alliés ayant reconnu la nécessité d'une accélération.

Outre le danger bolchéviste, le nouvel Etat tchéco-slovaque est menacé d'une autre calamité, au point de vue religieux. Il s'agit des néo-bussites.

Dans une assemblée dite nationale du clergé tchèque à Prague, certain ecclésiastique du nom de Zahradnik a formulé les demandes suivantes, qu'il priait d'adresser au Saint-Siège : élection des évêques par les prêtres et les fidèles du diocèse, usage de la langue tchèque dans la liturgie, censure des lettres pastorales par le conseil épiscopal, présence du curé de la paroisse à la cérémonie de la crémation, abolition du célibat ecclésiastique, et, pour couronner le tout par une thèse historique, révision du procès de Jean Huss (condamné comme hérétique par le concile de Constance et brûlé par l'autorité séculière, selon les usages du temps). En reconnaissance du bon accueil de ces propositions votées presque unanimement par une assemblée triée sur le volet, le prétendu clergé tchèque, par l'organe de Zahradnik, promettait au Saint-Siège tout son appui pour le rétablissement du pouvoir temporel ! Le Pape demande autre chose de ces dévotés.

Le correspondant spécial du Times à Paris télégraphie à son journal :

« En ce qui concerne le refus des différents gouvernements bourgeois de Russie de se rendre à la conférence de l'île des Princes, les cinq grandes puissances alliées ont adressé aux différents représentants des gouvernements bourgeois russes qui se trouvent à Paris (Lvof, Sazonof, etc.), une communication leur notifiant que ce refus a produit une très mauvaise impression et que la Ligue des nations ne sera pas disposée à reconnaître complètement ceux qui se refusent à prendre part à la conférence. »

On se doutait qu'il se passait dans les armées, au cours de la grande guerre, des événements de la plus haute gravité. Il y a eu, ici ou là, des révoltes provoquées par la persistance des opérations militaires et qui auraient pu produire une débâcle.

Un journal de Budapest publie un mémoire secret adressé à la chancellerie de l'empereur Charles, dans lequel, le 25 octobre 1918, on annonçait que l'archiduc Joseph, malgré son intervention personnelle, n'était pas arrivé à détourner les divisions hongroises combattant sur le front italien de leur intention de rentrer immédiatement au pays. L'archiduc déclarait qu'il n'osait pas se rendre encore une fois auprès des divisions occupant le haut plateau d'Asiago et il recommandait de conclure rapidement un armistice afin d'éviter la dissolution complète de l'armée austro-hongroise.

Il manque encore les résultats de quatre circonscriptions pour qu'on connaisse la composition de la Constituante prussienne.

Jusqu'à présent, les socialistes majoritaires auraient 129 sièges; les socialistes indépendants, 21; les catholiques, 64, dont quatre élus à des Hanovriens protestataires; les conservateurs protestants, 37; les radicaux, 56; les nationaux-libéraux, 17.

L'effectif de la députation socialiste majoritaire — si le chiffre est exact — dépasse ce à quoi on pouvait s'attendre. Dans l'élection pour l'Assemblée nationale allemande, le 19 janvier, le parti socialiste prussien avait fait passer quatre-vingt-dix candidats.

Rien n'est moins populaire, en Allemagne, en ce moment, que la centralisation; il n'y a rien contre quoi les esprits soient plus prévenus que l'idée d'une hégémonie de la Prusse dans le nouveau système politique.

Aussi le gouvernement provisoire de Berlin, au moment de paraître devant l'Assemblée nationale, sent-il la nécessité de céder une part de pouvoir et d'initiative aux gouvernements des divers Etats qui doivent, par leur réunion, former la République fédérative d'Allemagne. Il a été décidé, en conséquence, que les projets de constitution et projets de loi qui seront soumis à l'Assemblée nationale devront être soumis à l'approbation d'une conférence des Etats confédérés. Chacun de ces Etats aura autant de délégués dans cette conférence que sa population compte de millions d'habitants. Ainsi, la Prusse aura 19 voix, la Bavière, 7, la Saxe, 5, le Wurtemberg, 3, la République de Bade, 3, la Hesse, 2, et les autres Etats, une voix chacun.

De graves incidents se sont produits à Fiume, entre les Italiens d'une part et les Croates appuyés par les soldats français d'autre part. On sait que les Italiens revendiquent hautement le port de Fiume et que les Yougo-Slaves ne veulent pas entendre parler d'annexion italienne.

Les journaux italiens se plaignent de l'attitude des Alliés qui, sur les bords de l'Adriatique, soutiennent la cause yougo-slave contre l'Italie. Il y a eu du sang versé à Fiume et à Agram, capitale de la Croatie. Ces incidents ont causé une vive émotion en Italie. Des interpellations sur ce sujet attendent le gouvernement dès que le Parlement sera réuni. Les étudiants de l'université de Rome ont tenu une réunion de protestation après laquelle ils se sont abandonnés à un peu de désordre. Le recteur de l'université a ordonné la suspension de tous les cours.

Gabriel d'Annunzio, le poète italien qui s'était chargé, en 1915, de proclamer l'entrée en guerre de l'Italie, a publié récemment dans le Popolo d'Italia et la Gazzetta di Venezia, sous le titre de « Lettre aux Dalmates » une lettre singulièrement injurieuse pour la France, l'Angleterre et les Etats-Unis, à propos des rivalités territoriales entre l'Italie et les Slaves du Sud. Voici le passage essentiel de cette folle élocution :

L'Italie victorieuse, encore en armes, devait dire à ses émules : « Voilà ma victoire. Vous voulez la mesurer ? Mais elle dépasse votre mesure, comme elle dépasse le vieux pacte. Que celui-ci aujourd'hui vaille ou ne vaille pas, peu m'importe. Il est absorbé par mon droit pour lequel j'ai combattu seule, pour lequel j'ai souffert seule, pour lequel j'ai, seule, entièrement refait mes forces et mon courage par trois fois. »

Nous assistons, au contraire, à un spectacle misérable. Nous semblons presque accablés de notre triomphe. Il en est qui veulent nous épouvanter des périls de la victoire, nous qui avons affronté et surmonté tous les périls. Nous menons la souris de l'arbitre.

Nous célébrons les trente-deux dents de ce sourire indéchiffrable. Le peuple de la revanche, envivé de victoire, remet au vent tous ses panaches, réaccorde toutes ses fanfares, accélère le pas pour devancer les plus résolus et les plus alertes; et nous, avec empressement, nous nous écartons pour le laisser passer. Le peuple aux cinq repas, à peine terminés sa besogne de sang, ouvre sa mâchoire pour dévorer le plus qu'il pourra; et nous, nous serons d'un cran notre ceinture sur notre sobriété.

## AU CONSEIL DES ETATS

### Les réformes sociales

Berne, 29 janvier.

La continuation du débat sur la motion Usteri a pris toute la séance de la matinée. Rappelons les termes de la motion Usteri. La voici :

« Le Conseil fédéral est invité à soumettre aux Chambres, le plus tôt possible, un programme des réformes sociales à entreprendre, notamment en ce qui concerne les retraites pour la vieillesse et les invalides, les rapports du travail et du capital, l'assurance contre le chômage; le Conseil fédéral exposera les mesures financières qu'il envisage pour la réalisation de ces réformes et les réformes constitutionnelles qu'il juge opportunes. »

La Droite et le parti socialiste ont adhéré en principe à la motion Usteri.

Parmi les innovations constitutionnelles qu'il juge désirables, M. Usteri a cité le droit de vote féminin, le droit d'initiative populaire législative, la diminution du nombre des conseillers fédéraux, la transformation du Conseil des Etats, de manière à augmenter l'influence des grands cantons, la réforme des institutions militaires.

Mais ce sont les réformes sociales qui tiennent le premier rang dans les vœux de M. Usteri. En principe, la motion n'a pas été combattue. Par contre, plusieurs orateurs ont émis des doutes et des réserves sur divers points du vaste programme déposé par l'auteur de la motion. A tout prendre, l'harmonie des conceptions ne s'est rencontrée que sur un seul des articles du programme : l'assurance-veillesse et invalidité. Encore, faut-il constater de grosses divergences au sujet de l'organisation de cette nouvelle assurance sociale. Les Romands, en particulier, voudraient que l'intervention fédérale dans ce domaine se manifestât simplement par de larges subventions aux cantons. Les expériences récentes sur le terrain de l'assurance-accidents font redouter toute nouvelle centralisation bureaucratique.

On a effleuré aussi la question de la révision totale de la constitution. En général, l'opinion de l'assemblée n'est pas favorable à ce branle-bas révisionniste dans les circonstances actuelles. On pense qu'il faut attendre des temps plus calmes pour rebâtir la maison suisse de fond en comble. A l'heure actuelle, ce qui importe le plus, c'est l'amélioration des rapports entre le capital et le travail. L'agitation qui pousse les peuples vers la révolution a sa source principale dans la rupture de l'équilibre social.

Donc, la révision totale de la constitution passe à l'arrière-plan. Sous ce rapport, la motion Usteri est une réplique à la motion Scherrer-Füllemann.

### Le retour de M. Ador

Le président de la Confédération est parti de Genève pour Berne, mardi soir à 2 h. 45, en automobile militaire.

M. Alphonse Durrant, ministre de Suisse à Paris, a regagné son poste déjà mardi soir.

Par le même train sont partis pour Paris MM. Heer, du Département de l'économie publique, et Grobet-Roussy, directeur général de la S. S. S., qui se rendent en France et en Angleterre pour traiter de nos questions économiques et industrielles.

A la suite de la visite de M. Ador à Paris, le Temps conclut comme suit son bulletin politique du 28 janvier qu'il intitule : *La Ligue et les neutres*.

Dans l'immense majorité des Etats neutres, rien n'empêcherait les gouvernements d'examiner loyalement avec nous les principes de la Ligue des nations. On en a une preuve dans le séjour que vient de faire à Paris M. Ador, président de la Confédération helvétique.

Il serait équitable et avantageux de ne pas décourager les gouvernements neutres quand ils éprouvent ainsi le désir de causer. Ils ne songent certainement pas à intervenir dans l'élaboration des clauses territoriales économiques ou autres qui constitueront les stipulations de paix proprement dites. Mais ils ont le droit d'être entendus quand il s'agit de savoir comment fonctionnera l'organisation internationale d'après-paix. Et nous avons intérêt à les entendre.

Il faut souhaiter que la conférence, en préparant la Ligue des nations, trouve le moyen de consulter une grande partie des gouvernements neutres : tous ceux que leur politique recommande à notre confiance et à notre amitié.

### Nouvelles diverses

Le général Grazioli, gouverneur italien de Fiume, vient d'arriver à Rome, où il a eu des entretiens avec le ministre de la guerre et autres membres du gouvernement.

Don Livio, prince de Bonghese, a été nommé ambassadeur extraordinaire à Belgrade, en remplacement du comte Sforza, nommé commissaire supérieur italien à Constantinople.

A Paris, les différentes associations des postiers et postières catholiques se sont groupées en Fédération.

L'Ecole polytechnique, à Paris, sera ouverte à nouveau, à partir du 12 mars.

Le général français Lyauté, qui vient de traverser l'Algérie, dit que toutes les récoltes y seront mauvaises, à cause de la trop grande abondance des pluies, cet hiver.

### Le départ du président Wilson

Brest, 28 janvier.

Le plus grand cuirassé de la marine des Etats-Unis, le *New-Mexico*, vient d'arriver à Brest pour y attendre le président Wilson, qui prendra passage à son bord pour retourner en Amérique.

Le *New-Mexico* jauge 32,000 tonnes et a 190 mètres de long.

## ASSURANCE-ACCIDENTS

### Le Département des Etats

L'assurance-accidents est un enseignement qu'il ne faut pas négliger. L'autre jour, le chef du Département militaire a donné à entendre que les dépenses pour l'aviation et pour les automobiles de l'armée seraient ajoutées au compte de mobilisation. On avait promis que ces comptes seraient arrêtés au 31 décembre 1918. C'est une déception.

M. Weinstein (Zurich) rassure les Confédérés de la Suisse romande et de la Suisse catholique. La révision totale de la Constitution aura surtout pour but d'établir l'équilibre social. Elle ne devra pas forger des chaînes pour une minorité professionnelle, ni introduire une centralisation préjudiciable pour une minorité linguistique. Une entente est possible sur ce large terrain de liberté et de démocratie.

M. de Montécali (Fribourg) constate que M. Usteri a creusé le sujet dans toute sa profondeur. Mais son exposé appelle des réserves. Les réformes les plus urgentes sont celles qui consolideront la famille. On devra tenir compte du milieu social. Nous ne voulons pas de réformes de confection achetées dans les grands bazars de l'étranger. Nous les voulons à notre mesure, et elles ne devront pas servir à de nouveaux empilements du pouvoir central, ni à l'achèvement de rompre l'équilibre entre les villes et la campagne.

En ce qui concerne la révision totale de la Constitution, l'orateur met en garde contre une agitation malsaine et morbide qui étonne nos voisins. Il ne faut pas que les socialistes puissent dire, en présence de notre action sociale fébrile, qu'ils n'ont qu'à se croiser les bras.

M. Gabuzzi (Tessin) ne souhaite pas la création d'une grande institution centrale pour la nouvelle assurance. Tous les nouveaux rouages bureaucratiques et centralisateurs mettent en danger l'organisme de notre Confédération d'Etats. C'est sous ces réserves que l'orateur accepte la motion qu'il a signée.

M. Schulthess propose, au nom du Conseil fédéral, une nouvelle formule de la motion. Les futures relations commerciales de la Suisse influenceront beaucoup sur la situation de son industrie et, par conséquent, sur les conditions du travail. Aussi, le premier soin du Conseil fédéral sera d'orienter l'économie nationale vers les solutions dictées par les circonstances actuelles et le droit de la Suisse à son indépendance économique. La nouvelle organisation économique du monde appelle nécessairement une nouvelle organisation sociale; un travail parallèle doit se faire dans les deux domaines. Il faut s'en tenir, pour le moment, aux réformes qui peuvent être réalisées immédiatement. Le sens des réalités doit servir de guide à notre idéal.

Parmi les problèmes à résoudre dans un prochain avenir, vient au premier rang l'assurance-veillesse et invalidité. Une commission d'experts est chargée d'étudier les diverses manières de réaliser cette réforme.

Il y aura lieu, aussi de réviser, la loi sur les assurances-accidents et maladie.

L'assurance contre le chômage est engagée dans une bonne voie, par l'accord des patrons et des ouvriers. La Confédération ne pourra intervenir dans ce domaine qu'avec la participation des cantons. La question de la durée du travail se résoudra le mieux par une entente entre le patronat et le travail et par la voie de la réglementation internationale. Cette question sera posée au congrès de Paris.

Les revendications ouvrières tendent généralement à obtenir la semaine de 48 heures. Plusieurs industries sont disposées à entrer dans cette voie. Avec de la bonne volonté, on finira par s'entendre. Pour cela, une conversion des esprits est plus efficace qu'une révision constitutionnelle.

Prochainement, le Département d'économie publique proposera la création d'un office des salaires, afin de régler par cette voie les conflits du travail. Nous avons déjà, par voie d'ordonnance, favorisé la création d'offices de conciliation.

Quant à la participation des ouvriers aux bénéfices, c'est une question des plus difficiles à résoudre. Il faut se garder ici d'illusoires perspectives.

La participation aux bénéfices, qui ne se comprendrait pas sans la participation aux pertes, serait la source de nouveaux conflits entre le patronat et le travail. Il faut donc être prudent dans l'établissement de notre programme de réformes sociales. Borneons-nous à des tâches pratiques, en ayant toujours devant les yeux l'avenir de notre industrie et le sort futur du pays.

Il s'agit tout d'abord de consolider la situation économique et politique de la Suisse dans le monde. Puis nous pourrions songer à une révision totale ou partielle de la Constitution.

Le texte proposé par M. Schulthess, comme amendement de la motion, est le suivant : « Le Conseil fédéral est invité à présenter le plus tôt possible un rapport sur les réformes sociales à entreprendre, programme comprenant notamment l'assurance-veillesse et invalidité, les rapports entre le patronat et le travail et l'assurance contre le chômage. Il y joindra un rapport sur les voies et moyens à employer »

M. Pierre de Meuron (Neuchâtel) voit dans la motion Usteri une réponse à la motion Scherrer-Füllemann. Une révision totale de la Constitution créerait une agitation dangereuse, qui inquiéterait à bon droit la Suisse romande. Bien que l'orateur n'ait pas signé la motion, il accepte dans le projet que la préséance soit donnée à l'assurance-veillesse et invalidité. Mais cette assurance ne doit pas devenir une institution bureaucratique fédérale. Les expériences de

la Suisse romande — victorieuse d'elle-même et victorieuse de l'ennemi — aura sur les Alpes et dans sa mer le paix romaine, le seule qui lui convienne. Si c'est nécessaire, nous affronterons le nouveau complet à la manière des Arditi, une grégarie dans chaque main et le couleau aux dents. Il n'est pas possible que, après cent vingt ans, le traité de Versailles renouvelle contre nous, sous une autre forme, l'infamie de Campo Formio. Après que, avec l'appui occulte ou déclaré d'une nation alliée, les esclaves mêlés ont tenté de nous dérober, dans Pola, notre proie navale, renoncera-t-elle encore de la même manière, la même faveur, la fraude qu'ils tenteront sur la côte et les îles ? Un peuple généreux n'abandonne pas sa terre comme un équipage mercenaire abandonne le navire. Italiquement, romainement, vous préférez mourir.

Et des gens qui se disent latins veulent nous aider à mourir pour faire place à l'immondice croate dans la loge des magistrats vénitiens et dans le baptistère d'Andrea Alessi, pour répandre dans le vestibule du palais de Diocletien l'abandonnement visiblement funèbre du vainqueur autrichien ! Et de ces gens, si y en a au delà des Alpes comme en deçà. Le poids de la douleur est tel qu'il étouffe la colère.

Les journaux de Paris s'étonnent du langage de M. d'Annunzio à l'égard des Alliés, amis de son pays, notamment de la France, qui a tant fait pour sa gloire littéraire et où il a toujours trouvé un si chaleureux accueil. Ils considèrent son attitude comme une erreur et un aveuglement incompréhensibles.

En Italie même, des journaux désapprouvent la propagande de M. d'Annunzio en faveur de l'annexion de toute la Dalmatie, propagande dont sa « Lettre aux Dalmates » est l'expression forcenée.

Le retour de M. Ador

Le président de la Confédération est parti de Genève pour Berne, mardi soir à 2 h. 45, en automobile militaire.

M. Alphonse Durrant, ministre de Suisse à Paris, a regagné son poste déjà mardi soir.

Par le même train sont partis pour Paris MM. Heer, du Département de l'économie publique, et Grobet-Roussy, directeur général de la S. S. S., qui se rendent en France et en Angleterre pour traiter de nos questions économiques et industrielles.

Nouvelles diverses

Le général Grazioli, gouverneur italien de Fiume, vient d'arriver à Rome, où il a eu des entretiens avec le ministre de la guerre et autres membres du gouvernement.

Don Livio, prince de Bonghese, a été nommé ambassadeur extraordinaire à Belgrade, en remplacement du comte Sforza, nommé commissaire supérieur italien à Constantinople.

A Paris, les différentes associations des postiers et postières catholiques se sont groupées en Fédération.

L'Ecole polytechnique, à Paris, sera ouverte à nouveau, à partir du 12 mars.

Le général français Lyauté, qui vient de traverser l'Algérie, dit que toutes les récoltes y seront mauvaises, à cause de la trop grande abondance des pluies, cet hiver.

Le départ du président Wilson

Brest, 28 janvier.

Le plus grand cuirassé de la marine des Etats-Unis, le *New-Mexico*, vient d'arriver à Brest pour y attendre le président Wilson, qui prendra passage à son bord pour retourner en Amérique.

Le *New-Mexico* jauge 32,000 tonnes et a 190 mètres de long.



# Confédération

## Le congrès socialiste de Berne

Le congrès syndical international de Berne ouvrira définitivement le 3 février. Sept pays prendront part.

L'Avanti de Milan dit que le bureau du parti socialiste italien a délégué à Berne M. Lazzari, comme représentant du parti. Les autres délégués italiens sont MM. Morgani et Casali. Ces délégués attendent le visa des autorités suisses.

Les délégués allemands au congrès de Berne ont fort contentement de l'ajournement de la conférence au 3 février, car plusieurs d'entre eux devaient alors être rentrés en Allemagne pour assister aux délibérations de l'Assemblée nationale.

## Le procès du comité d'Olten

Le recours interjeté par les défenseurs du comité socialiste d'Olten contre la décision du tribunal de la 3<sup>e</sup> division a été transmis à un magistrat. Celui-ci conclut au rejet du recours.

## Centre les menées bolchévistes

Les demandes de listes de pétition parvenues jusqu'ici en grand nombre, et diverses résolutions de notre pays n'ayant pu être atteintes en temps voulu, le comité de la Ligue contre les menées bolchévistes en Suisse a décidé de proroger jusqu'au 10 février le délai de rentrée des listes. Le comité adresse également un appel à tous les citoyens, amis de l'ordre, qui désirent que des mesures énergiques soient prises contre les auteurs de la grève générale. Les demandes de listes peuvent être encore adressées à M. A. Wulla, B, rue Bovy-Lyberg, Genève.

## Essais agricoles

L'établissement fédéral d'essais pour l'arboriculture, la viticulture et l'horticulture, à Wenswill, organise un cours d'arboriculture destiné à former des directeurs de cours d'arboriculture et des personnes qui s'occupent spécialement des soins à donner aux vergers. Sont admis les anciens élèves d'écoles d'agriculture et les personnes qui ont déjà dirigé des vergers ou se sont occupées d'arboriculture. Le cours, d'une durée totale de 8 semaines, sera divisé en quatre parties. La 1<sup>re</sup> série aura lieu du 1<sup>er</sup> au 22 mars. Les cours seront donnés en allemand. Adresser les inscriptions d'ici au 17 février, à la Direction de l'établissement, qui fournira tous autres renseignements et enverra le programme du cours.

## AU TESSIN

### On nous écrit de Lugano :

Dernièrement, sans bruit, M. Frédéric Lucchini, adjoint du préfet du district de Lugano, qui a quarante ans de service dans la magistrature, M. Lucchini est entré en fonction le 18, aux côtés de feu M. le préfet Charles Della, qui a laissé le souvenir d'un magistrat sévère et intègre. Bien que conservateur, M. Lucchini fut maintenu à son poste sous le régime radical. C'est qu'il est difficile de se séparer de son expérience. Les préfets les plus sages gardèrent ce précieux collaborateur.

M. Lucchini continue à jouir de l'estime et du respect de tous. A l'occasion de son jubilé, le gouvernement lui a fait cadeau d'une montre et, avec une dédicace relevant les mérites de son fonctionnaire.

Une pétition signée par 234 citoyens demande au Conseil d'Etat la révocation de M. Léo Macchi, secrétaire de la Chambre du travail, actuellement secrétaire du procureur de Lugano. Des pétitionnaires invoquent, à l'appui de leur demande, l'attitude de meneur que M. Macchi a prise dans les derniers événements, notamment de la grève générale. La pétition relève l'incompatibilité entre l'administration de la justice et celle qui concourt M. Macchi et les appels à la révolte et à la révolte auxquels il collabora comme gréviculteur.

## FAITS DIVERS

### ETRANGER

Un bateau en feu devant le Havre. On télégraphie du Havre, 28 janvier, que le pont Condé, venant de Savannah, avec 2800 tonnes de coton, est arrivé sur rade ayant le feu bord. Quand on ouvrit les panneaux pour l'extinction au moyen d'une pompe puis installée sur un remorqueur, les flammes jaillirent.

Le Condé, qui se trouve à environ 6 milles de la rade, apparaît comme un véritable brasier. Le second remorqueur et un canot de sauvetage sont sortis, à une heure du matin, pour tenter l'équipage.

### Mort de froid

Un pauvre hère, nommé Langdi, bien connu des montagnards du Jura bernois, où il a écrit à droite et à gauche comme domestique, a été trouvé gelé sur la route, à proximité de Mont-Crosin. Il tenait encore un bilion dans sa main crispée.

## LE TEMPS

La température s'est refroidie dans toute l'Europe. La neige est tombée dans le midi de France, aux environs de Toulon.

# FRIBOURG

## CONFÉRENCES SUISSES

Le comité d'organisation des conférences suisses, composé de M. le préfet Bernard de Weck, président; M. J. Dreyer, vice-président; C. Raoul de Diesbach, trésorier; M. Froelich, secrétaire, a l'honneur d'informer de publier fribourgeois que la série des conférences est organisée.

Ces conférences, données exclusivement par des conférenciers suisses, traiteront d'actualités, d'art et de littérature suisses. Elles ont un double but : nous faire mieux connaître et, par là même, mieux apprécier nos ressources nationales; nous faire pénétrer plus intimement dans la pensée de nos littérateurs et de nos peintres, et nous renseigner plus complètement sur la vie économique, politique et sociale de notre pays; secondement, les bénéfices éventuels seront partagés entre l'office central d'informations et d'assistance de Fribourg et la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose.

La première conférence sera donnée dans les premiers jours de février, par M. Gos, écrivain militaire; le sujet traité : « Les généraux suisses à travers l'histoire » aura certainement, à Fribourg, le même vif succès qu'il a obtenu à Genève dernièrement; des projections lumineuses viendront encore en doubler l'intérêt.

Pour les autres conférences, le comité s'est assuré le concours de M. H. Seebolzer, conseiller municipal à Zurich, avocat au barreau de Zurich, qui parlera de : « L'Amérique et de la Suisse »; de M. Rod. Ganz, conservateur du Musée de Bâle, qui traitera de : « Développement de la peinture en Suisse au XVI<sup>e</sup> siècle »; M. Fred. Ph. Amiguet nous entretiendra de : « L'œuvre poétique d'Henry Spies, avec lectures de M. Raoul de Weck. Les trois autres conférences MM. Horace Micheli, conseiller national, de Genève, Aug. Schorcher et Gonzague de Reynold, n'ont point encore fait connaître au comité le sujet qu'ils comptent traiter.

Le public fribourgeois, qui a toujours su témoigner l'intérêt qu'il porte aux conférences en général, voudra bien reporter un peu de ce bienveillant intérêt sur les Conférences suisses. Cette initiative méritée, croyons-nous, d'être encouragée; elle a en vue le développement plus grand encore de notre esprit national, lequel réclame, à l'heure actuelle, toutes les énergies et toutes les bonnes volontés. Nous faire connaître toutes les richesses de pensée et d'activité de notre pays, c'est nous apprendre à mieux l'aimer et à le servir plus efficacement. Chacun voudra, nous n'en doutons pas, appuyer de son adhésion et encourager de sa présence les Conférences suisses. Les noms seuls des conférenciers, leur autorité et la perspective de contribuer à une bonne œuvre attireront certainement une foule d'auditeurs à la Grenette.

Le Comité des conférences suisses se fait un agréable devoir d'exprimer sa reconnaissance au Comité des conférences du vendredi, à la Grenette, qui a bien voulu se désister, cet hiver, de sa série habituelle de conférences, en faveur des conférences suisses et de leur but philanthropique.

Les cartes d'abonnement pour les sept conférences seront mises en vente très prochainement au magasin de musique von der Weid.

### A. R.

## Union fribourgeoise pour le bien des aveugles

Le comité de cette société vient d'avoir sa réunion annuelle. Du fait du trop nombreux vides qui se produisent parmi les membres de l'Union, la situation ne s'est pas améliorée. Les cotisations ont produit 381 fr. 84 en 1918. Il faut y ajouter l'intérêt de trois obligations Banque d'Etat : 71 fr. 28. Les dépenses se sont élevées à 473 fr. 36, d'où un déficit de 20 fr. 27.

L'Union a secouru six aveugles : deux enfants sont placés à l'Asile de Châilly, près Lausanne; une fillette est à l'Institut du Jura; trois autres aveugles vivent chez eux et reçoivent des subsides.

Il faudrait pouvoir faire davantage et non seulement venir en aide à ceux qui sont privés de la vue, mais encore, et surtout, s'occuper des enfants qui souffrent des yeux, les faire visiter par un docteur spécialiste, leur fournir des médicaments, suivre le traitement prescrit, et, si malgré ces soins, la vision disparaît, les placer dans un asile, leur donner l'instruction nécessaire; leur faire apprendre un métier qui, plus tard, les mettra à l'abri du besoin.

Tous ces soins, hélas, coûtent cher; les faibles moyens de l'Union fribourgeoise ne lui permettent pas d'accueillir toutes les demandes; aussi serait-elle reconnaissante aux personnes charitables qui voudraient bien lui venir en aide par une cotisation régulière annuelle.

Le président a eu le très vif plaisir d'annoncer au comité qu'il venait de recevoir de la société suisse pour l'assurance du malade à Berne, par l'entremise de leurs agents, MM. Rysler et Thalman, un généreux don de 500 fr., qui permettra de soulager bien des misères.

## Concert d'abonnement

Nous rappelons au public le premier concert d'abonnement, qui a lieu ce soir, 30 janvier, à 8 h. X très précises, au Théâtre. L'entrée de la salle sera interdite pendant l'exécution des morceaux. Pour ce premier concert, il n'y a plus de places numérotées à vendre; il reste encore à vendre des places non numérotées.

## L'enseignement professionnel féminin

L'enseignement professionnel féminin est une profession qui se développe de plus en plus. Elle est encore l'objet de très vives préoccupations chez les

miens d'apprentis. Dans chacune des quatre professions féminines représentées aux examens, c'est une des élèves des écoles de Gambach qui a été classée première. Nos écoles officielles de cuisine, de coupe et couture, de lingerie, de modes, reçoivent par là un encouragement très mérité.

## Conférence de M. le major Goudet

La conférence que donnera demain, vendredi, M. le major Goudet, sous les auspices de la Société fribourgeoise des officiers, attirera certainement, à la Grenette, un très nombreux public. Personne, à Fribourg, ne voudra manquer d'entendre le sympathique conférencier donner des impressions personnelles et vécues sur cette armée britannique qui s'est formée pendant la guerre et qui a fourni un si bel effort. M. le major Goudet, qui a suivi pendant trois mois ces troupes et qui a pu en apprécier la valeur en juge très compétent, ne manquera pas d'en donner un tableau très exact et fort intéressant, que compléteront les projections lumineuses et photographiques documentaires.

## Pour Vienne

Envois du 28 janvier : Châtel-Saint-Denis (400), Comondos (200), Courgevaux, Gruyères, Fribourg (par le Home du Bon Conseil); Morat (paroisserie reformée); par la Liberté, d'un abonné à Porrentruy; anonymes de Golin, d'Estavayer et de Châtel-Saint-Denis.

En espèces : Châtel-Saint-Denis, 5 fr.; Courgevaux, 7 fr.; Schmitzen, 31 fr.; Vuisternens-Enogoz, 2 fr.; M. Kaufmann-Dersbacher, 5 fr.; M. Mühlmann, téléphoniste, 5 fr.; par M. de Montebach, de M. le Dr Wyss, à Lausanne, 50 fr.; Remanens, 5 fr.; anonyme, 20 fr.

Le Comité cantonal fribourgeois a constaté avec satisfaction les très intéressants résultats obtenus jusqu'à ce jour. Son appel a été entendu par tous, et l'appartenance au canton de Fribourg lui fera certainement honneur.

De leur côté, les enfants nécessiteux du pays en profiteront également pour une large part. Aussi le Comité adresse-t-il, par la voie de la presse, les plus chaleureux remerciements à tous ceux qui, par leur coopération ou par leurs dons, ont contribué avec tant d'empressement à la réussite de l'œuvre.

Ces remerciements vont tout d'abord à MM. les Curés, qui ont recommandé si efficacement à leurs paroissiens cet acte de grande charité chrétienne, puis à la presse, qui a prêté largement son concours; enfin, ils vont tout spécialement aux dévouées personnes qui ont accepté les fonctions si méritoires de quêteuses. La collecte continuera encore durant tout le mois de février, car la détresse de la grande ville est extrême. Le Comité cantonal recevra donc avec reconnaissance tout ce qu'on voudra bien lui faire parvenir.

Comme par le passé, on est prié d'envoyer les dons au Secrétariat : Pour Vienne, à l'Erbar, Les déjeunés pour la ville de Fribourg demeurent les mêmes. Les denrées doivent être expédiées à MM. Smith et Deschamps, camionneurs.

M. Gr. Esseiva, R<sup>o</sup> Prévôt, président du Comité cantonal, a reçu, du représentant diplomatique de l'Autriche, à Berne, M. de Baron de Haupt-Bucherwode, la lettre suivante : « Monsieur, Je viens d'apprendre que vous êtes à la tête d'un Comité de secours pour la ville de Vienne. Permettez-moi de vous envoyer au nom de Vienne et au nom de mon gouvernement les plus sincères et chaleureux remerciements pour cet acte de charité. Il est, hélas, superflu d'affirmer encore une fois à quel degré la population de Vienne souffre des privations de toutes sortes. Des témoins impartiaux et compétents en ont donné des descriptions émouvantes. Je suis persuadé que les Fribourgeois vont prouver encore une fois leurs sentiments de charité et de générosité. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma plus sincère gratitude et de mes hommages dévoués. Baron de Haupt-Bucherwode ».

## Communes et soldats

Aux nombreuses communes qui ont fêté en tout honneur leurs miliciens, on nous prie d'ajouter celle de Chavannes-les-Forts, qui a organisé, lundi, une soirée familiale militaire très réussie, avec souper et productions.

## Accident

Vendredi dernier, M. Laurent Oberson, maçon à Villarbaud, père de famille, travaillait près du pont de la voie ferrée, non loin de Drognens, lorsqu'un wagonnet déraila, arriva sur lui avant qu'il eût pu se garer et lui brisa une jambe.

## Foire de Châtel

La foire de janvier, à Châtel, a été bonne. Il a été amené sur le champ de foire 24 bovidés, 111 porcs, 9 moutons et 2 chèvres. La gare a expédié 82 pièces de bétail, par 9 wagons. Les prix du bétail restent élevés sur toute la ligne.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Assemblée de Saint-Jean. — Nous rappelons la réunion populaire convoquée pour 8 h. X, ce soir, jeudi, dans la grande salle de la brasserie de l'Épée.

Société d'épargne du Champ des Cibles. — La Société d'épargne du Champ des Cibles a organisé pour dimanche soir, 3 février, un grand loto et soirée familiale, dans la grande salle du Casino-Simplon.

Elle rappelle à ses membres et aux personnes qui désirent faire partie de la société que les cotisations du mois de janvier peuvent être versées jusqu'à dimanche, 3 février, au café des Chemins de fer, au Champ des Cibles.

# Dernière Heure

## La conférence de Paris

Paris, 30 janvier. (Havas). — Ce matin, jeudi, les délégués des deux pays polonais et tchéco-slovaque seront entendus par la commission internationale chargée d'aller enquêter en Pologne et qui sera ainsi constituée : Pour la France, M. Nouvions et le général Michel; pour l'empire britannique, M. Howard Esme et le général Botha; pour les Etats-Unis, le lord général Kerriar.

La commission prendra connaissance des instructions rédigées par M. Pichon et approuvées par le comité des grandes puissances. Elle quittera Paris au début de la semaine prochaine et se rendra à Varsovie en passant par Vienne. Le voyage durera 4 ou 5 jours et les délégués comptent être de retour dans trois semaines.

Ce matin, le comité des représentants des grandes puissances poursuivra l'examen du problème du domaine colonial. M. Simon, ministre français des colonies, assistera à la séance. Il semble que, tout en écartant la solution d'une internationalisation des territoires allemands, un accord interviendra qui permettra de les attribuer aux Etats qui les revendiquent, sous l'égide de la société des nations.

Il se confirme que M. Wilson quittera la France le 15 février pour se rendre en Amérique, afin d'assister à la séance du congrès, le 4 mars. Son séjour aux Etats-Unis serait de quelques jours seulement, après quoi, il reviendrait en France. Son absence de Paris ne dépasserait pas trois semaines.

Pendant ce temps, M. Lloyd-George et sans doute aussi M. Orlando traitent en Angleterre et en Italie où des appels leur charge de chefs de gouvernement.

Il est bien entendu que, en leur absence, la conférence continuera ses travaux, la plupart des commissions étant maintenant nommées et prêtes à étudier les divers problèmes qui leur ont été confiés.

## Bohême et Italie

Prague, 30 janvier. (B. C. V.). — Le ministre du commerce prépare un traité de commerce provisoire avec l'Italie.

## Mobilisation polonaise

Varsovie, 30 janvier. Un appel convoque pour le service actif de l'armée polonaise tous les Polonais nés en 1897, 98 et 99. Les intéressés doivent se présenter aux bureaux respectifs désignés par les affiches publiques et par la police. Ceux qui ne se présenteront pas dans les délais indiqués et ne donneront pas suite à l'ordre de marche seront déclarés aux tribunaux militaires.

## Varsovie est tranquille

Varsovie, 30 janvier. Les journaux constatent avec satisfaction que, contrairement aux bruits tendancieux selon lesquels l'avènement du gouvernement Paderewski produirait à Varsovie une grève générale, une parfaite tranquillité règne dans tous les milieux polonais.

Les ouvriers témoignent au gouvernement leur entière confiance.

## SUISSE

### La légation de Hongrie

Berne, 30 janvier. Le nouveau ministre de Hongrie, M. de Szilasi, est arrivé à Berne, mercredi soir, et est descendu au Bellevue-Palace.

### La conférence socialiste de Berne

Berne, 30 janvier. La délégation britannique à la conférence internationale socialiste est arrivée en partie à Berne, mercredi soir, à 11 heures.

Berne, 30 janvier. M. Branting a fait les déclarations suivantes : Les délégués arrivés jusqu'ici ont poursuivi mardi et mercredi les discussions préliminaires. Assistaient entre autres à la séance de mardi, comme nouveaux venus, les délégués du parti majoritaire allemand, Molkenbur, Hermann Müller et Otto Wells, le représentant des minoritaires Karl Kautsky, ainsi que les représentants de la commission des syndicats français, Jehaux et Desmoutins.

Au cours de la séance, M. Huysmans a déclaré que la discussion de la question des responsabilités serait inévitable. Une assez longue discussion suivit, au cours de laquelle les orateurs donnèrent en général raison à M. Huysmans.

Mercredi, la discussion a porté spécialement sur les questions territoriales et la manière dont les débats auront lieu dans la séance plénière. Les délégués de presque tous les pays ont annoncé les questions qu'ils poseraient.

Répondant à une question du délégué letton Jeja, M. Hermann Müller a déclaré que, s'il y a encore des troupes de nationalité allemande en Lettonie, c'est uniquement parce que ce pays est le seul chemin que peuvent suivre les troupes allemandes de l'Ukraine qui restent dans leurs foyers. Au surplus, l'Allemagne n'a aucun visée sur aucune région quelconque du territoire letton.

M. Branting a insisté sur l'importance de cette déclaration.

Au sujet de la question d'Alsace-Lorraine, M. Grumbach a dit qu'il avait apporté une déclaration à faire à l'Assemblée plénière, mais qu'il ne veut aucun rapport; cette question et celle du bassin de la Saare et de la rive gauche du Rhin. Le délégué allemand Wells a déclaré que lui aussi voyait plusieurs faces au problème et que la région de la Sarre et la rive gauche du Rhin

devaient être considérés comme faisant partie intégrante de l'Etat allemand.

À la fin de la séance de mercredi, M. Huysmans, ainsi que MM. Branting et Müller, ont insisté sur la nécessité de discuter, au sujet de la question de la ligne des peuples, celle des sanctions contre les peuples qui ne veulent pas se soumettre.

## Les automobiles

Berne, 30 janvier. Un communiqué officiel annonce que la circulation des automobiles sera de nouveau libre à partir du 10 mars.

## Pas de carnaval

Berne, 30 janvier. Vu la gravité des temps, le Conseil d'Etat, sur la proposition de la direction de police, a décidé d'interdire, jusqu'à nouvel avis, toutes les mascarades, réjouissances de carnaval et bals publics. Les contraventions seront punies d'amendes jusqu'à 200 fr. et de trois jours de prison.

## Asphyxiés

Granges (Soleure), 30 janvier. À l'usine à gaz, un ouvrier de 27 ans nommé Otto Haggenschwiler et un ami qui était venu lui rendre visite, nommé Ernest Rudolf, âgé de 31 ans, ont été asphyxiés par une fuite de gaz.

## Chambres fédérales

Berne, 30 janvier. Le Conseil des Etats continue la discussion sur la représentation proportionnelle, à l'article 4, où la majorité de la commission admet le vote cumulatif, tandis que la majorité se prononce pour le système des candidats suppléants.

M. Kunz (Berne) rapporte : Le cumul corrige les inconvénients du parage.

M. Witz (Obwald) et M. Wigger (Lucerne) donnent la préférence au système des candidats suppléants.

On entend encore MM. Ochser (Schwytz), Henri Scherrer (Saint-Gall), Paul Scherrer (Bâle-Ville) et de Meuron (Neuchâtel), M. Ador, président de la Confédération et M. Wigger.

La discussion continue. Le Conseil national adopte sans opposition le projet de subvention pour les travaux d'assainissement de la plaine du Rhône. Le subside fédéral sera de 2,560,000 fr.

Le Conseil reprend ensuite le débat sur l'impôt de guerre.

M. Rothenberger (Bâle) défend sa proposition.

M. Musy (Fribourg) ne veut pas admettre que l'on introduise dans le projet d'impôt une disposition toute nouvelle. Il a toujours été entendu que l'impôt de guerre servirait à payer la dette de guerre et non à autre chose. Un progrès en matière d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité est nécessaire, mais nous devons faire toutes nos réserves en ce qui concerne la réalisation de ce projet. La proposition Rothenberger serait un danger politique.

M. Feigenwinter combat les propositions de renvoi, ainsi que les propositions Rothenberger elle-même. La question de l'assurance vieillesse n'est pas si simple et mérite une étude approfondie.

M. Musy combat aussi le renvoi. Le renvoi à la commission est repoussé par 105 voix contre 60.

M. Herter déclare que la proposition Rothenberger ne préjuge pas la question de savoir si l'assurance sera appliquée par la Confédération ou les cantons.

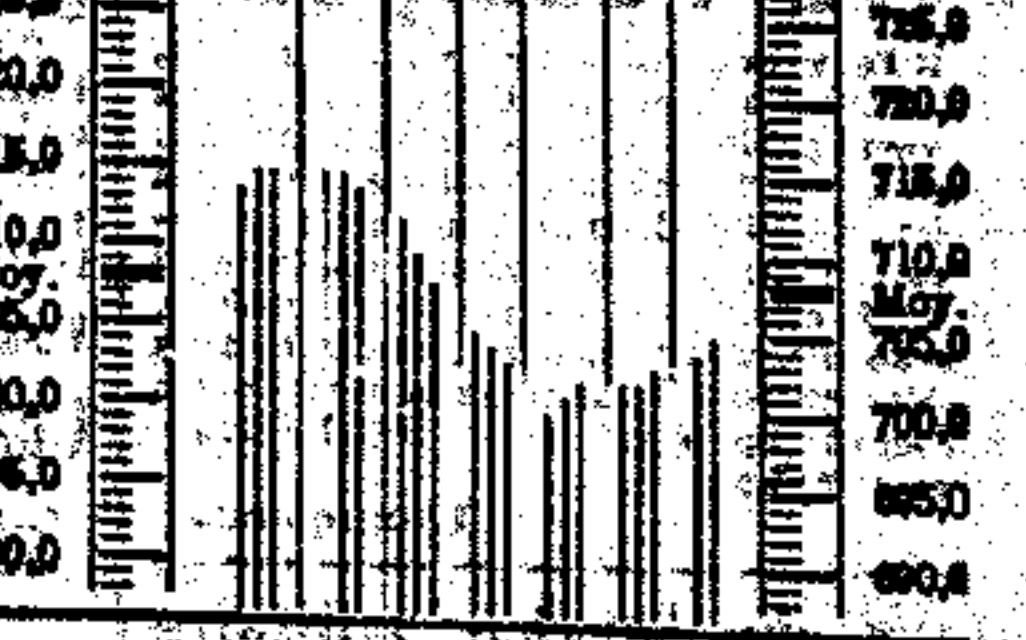
## Calendrier

Vendredi 31 janvier

Saint PIERRE NOLAQUE, confesseur. Saint Pierre Nolacque consacra toute sa fortune au recat des chrétiens tombés aux mains des infidèles. Il fonda aussi, à cet effet, l'Ordre de la Merci. Il mourut le jour de Noël, en 1256.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

De 80° à 110°



## TEMPÉ PROBABILE

Zürich, 30 janvier, midi.

Brumieux. Assez froid. Bise.

## NOBLESSE

Be-bell par et glac

RÉDACTION ADMINISTRATIVE BUREAU DES ABONNEMENTS

ABONNEMENTS: 1 mois 3 francs, 3 mois 8 francs, 6 mois 15 francs, 1 an 28 francs

Nouveaux La conférence des traités

La conférence de Paris a abordé la question capitale de l'Allemagne. Elle a à s'occuper du sort des colonies allemandes...

Le correspondant spécial de notre journal a été à la conférence à l'île des Princes...

Le correspondant de l'Evening Sun dit qu'il y a une grande conférence à l'île des Princes...

Guillaume II vient d'atteindre sa 68<sup>e</sup> année, et à l'occasion de son anniversaire...

Le chef du gouvernement promet pas de défendre son régime. Il se déclare prêt à examiner...

La question du divorce, le Parlement provisoire de Vienne, a été résolue, comme dit, par un vote de rejet...

Le Parlement provisoire autrichien a bien plus de 114 membres; chrétiens-sociaux étaient au nombre de 18 socialistes...

En vente à la Librairie catholique 130, place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38, Fribourg

APPEL à MM. les Industriels, Commerçants et Agriculteurs. Par suite de la démobilisation du régime...

SALLE DE LA GRENETTE Vendredi 30 janvier, à 8 h. 30 du soir. Sous les auspices de la Société fribourgeoise des Officiers...

Les épargnes confiées à la Caisse d'Epargne de la ville de Fribourg, Grand'Rue, N° 4, jouissent de l'exemption de tout impôt jusqu'à concurrence de 1200 fr.

Avis aux agriculteurs Profitez de la mauvaise saison pour faire réparer, transformer, nettoyer vos machines agricoles...

Travaux d'assainissement La FABRIQUE DE PRODUITS EN CIMENT S. A., Pérolles, FRIBOURG, a l'avantage d'installer les communes et syndicats de drainage...

Plusieurs voitures automobiles sont à vendre: 2000 francs pour camion, 700 et 800 kg. toutes état et vendues de confiance...

Vente de bois de feu L'Etat de Fribourg expose en vente publique, dans le bois de Châtillon, le 1<sup>er</sup> février, les bois feu désignés ci-après...

A vendre dans un grand village, 1 ferme très bien construite, avec une partie de l'outillage, jardin, bien située au centre du village...

ECHALAS M. Aug. Demierre et Fils, régisseurs à Vevey, seraient acheteurs de 25,000 échalas sapin, fendus à la hache...

Grippe, Influenza Siroline Roche

BIOMALT le fortifiant et reconstituant des nerfs si apprécié. Il possède, absolument les mêmes qualités que le produit liquide et est aussi efficace et agréable à prendre que le Biomalt vendu auparavant.

GRAND CAFÉ-BRASSERIE - RESTAURANT des CHARMETTES Fribourg. Ouverture définitive. Dès samedi 1<sup>er</sup> février AUDITION permanente du célèbre ORCHESTRION ÉLECTRO-PNEUMATIQUE-ARTISTIQUE « Selea »

JEUNE HOMME robuste, sérieux, est demandé pour soigner 4 à 5 vaches et un cheval, Place à l'année. Vie de famille. S'adresser à J. Herli, boucherie, Garbis, Hagen, c. Soleure. 723

Plâtriers - Cimentiers Maçons - Briqueteurs pour la France 1 fr. 40 à 1 franc. Facilité faire louer supplémentaires ou travail à la tâche. Voyage payé. S'ad. sous B 20703 L. Bureau de la Feuille officielle du canton de Vaud, Lausanne. 769

Cuisinière bien recommandée sous tous les rapports, est demandée pour une époque à convenir. S'ad. sous P 875 à Publicitas S. A., Fribourg. 601

TAILLEUR demande bon appreni pour grandes pièces. Faire offres avec prix: Poste restante, Herli, B. B. 753

SERVANTE forte et active est demandée dans ménage de campagne: gages 1 000 fr. par année. S'ad. H. Degerdill, Peney, Genève. 753

ON DEMANDE une fille de cuisine d'un certain âge, gages 35 fr. S'ad. à M. Barone, rue du Temple, 15. 771

A LOUER à Grolley, 1 appartement de deux chambres, avec cuisine et dépendances, à 2 minutes de la gare. Disponible dès le 1<sup>er</sup> février. S'adresser à Joseph Mottas, buralliste postal, au dit lieu. 771

A LOUER pour le 25 juillet prochain, la villa N° 1, avenue du Molson, à Gambah. Pour renseignements, s'adresser à L. Hering, architecte, Avenue du Midi, 3, à Fribourg, le matin, de 9 h. à 11 heures.

PROFITEZ tout de suite DE LA GRANDE LIQUIDATION TOTALE. 240 caleçons et camisoles en tricot et molleton, chauds, solides et lavables, pour hommes et garçons, aux prix dérisoires de 5 fr. 90 et 6 fr. 90 net.

Moulin agricole de LULLY (Broys) M. s'adresser les Actionnaires sont informés qu'ils peuvent, dès ce jour, encaisser le coupon d'action N° 18 payable par Fr. 2 — pour les actions anciennes, et Fr. 1.50 pour les actions nouvelles, chez M. Fivaz, secrétaire-caissier, à Lausanne, ou au Crédit agricole, à Estavayer. La répartition sur nature est à encaisser sur un mandat. 770

Silvio BIANCHI FERBLANTIER FRIBOURG - Avenue de Beaugard, 38. Travaux en bâtiments. Ferblanterie. Plomberie. Zinguerie. Installations de bains. Installations sanitaires. Réparations en tous genres. TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ. PRIX MODÉRÉS.

SOUSSION Le syndicat de drainage de Belfaux met en souscription la fourniture des drains suivants: 48,400 drains de 6 cm.; 4800 de 8 cm.; 3900 de 10 cm.; 800 de 12 cm.; 650 de 15 cm. en ciment; 780 de 15 cm. en ciment. Les soumissions indiquant les prix pour marchandises de 1<sup>er</sup> choix, livraison prise à la fabrique et rendu franco gare Belfaux-village, devront parvenir à M. Limat, président, pour le 1<sup>er</sup> février 1918. La Commission. 697

LOCATION DE DOMAINES S'adresser: Agence Immobilière et Commerciale fribourgeoise S. A., 79, rue du Pont-Suspendu, Fribourg. Téléphone 4.11. 6267 1143

EN VENTE à la Librairie Catholique, 130, Place Saint-Nicolas et à l'Imprimerie Saint-Paul, à Pérolles FRIBOURG. E. JACQUIER. — Histoire des Livres du Nouveau Testament. 4 volumes. Chaque volume se vend séparément. Fr. 4.20. MOR LANDRIOT. — La Femme forte. 3.60. SERRILLANGS. — Jans. 3. — P. GROU. — Manuel des âmes intérieures. 2. —

un magasin ou local à un premier étage, pour bureau, dans le centre de la ville. — Adresser offres écrites, avec situation et prix, sous P 28119 L à Publicitas S. A., Lausanne. 780

ON DEMANDE JEUNE HOMME catholique, libéré des écoles, pour aller en voyage de la campagne. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Gages selon entente. S'adresser à M. Joseph Schwyzler, cultivateur, Liesberg, Jura Bernois.

Grippés, convalescents, personnes anémiques faites usage du TONIQUE DECROUX. Grande vente. Nombreuses attestations. On demande des dépositaires. — S'adres. à Félix Decroux, Bulle. 729

SAVON 72% Caisse de 120 morceaux de 550 gr. la caisse 155 fr. CHICORÉE La caisse de 120 paquets de 200 gr. 90 fr., échantillon sur demande. Louis MAYOR, Produits alimentaires, — GENÈVE —

On achète des bouteilles au plus haut prix, on se rend à domicile. Dépôt à la Rue de l'Industrie, 8, Fribourg. 649

Fr. BOPP Ameublements. Cadeaux utiles Meubles fantaisie Descendentes de lit

domaine de 20 à 30 poses, si possible près d'un village, possédant bétail et chaudière. Offres à P 6539 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Billes à vendre au château de Pérolles, 11 billes frêne 5,17 m<sup>2</sup>; 7 billes sapin, 2,80 m<sup>2</sup>; 4 chênes 0,88 m<sup>2</sup>; 2 ormes 1,69 m<sup>2</sup>. S'adresser à M. Genère, inspect. forestier.

A vendre dans un grand village, 1 ferme très bien construite, avec une partie de l'outillage, jardin, bien située au centre du village, seule dans la contrée; occasion avantageuse. 1 maison d'habitation, avec atelier, vendrait spécialement p<sup>r</sup> seller. 736 S'adres. à Louis Besson, Romont. Tél. 74.

VOLONTAIRE Famille catholique demandant jeune fille pour aider au ménage. Légons, vie de famille. Entrée tout de suite. 778 M<sup>me</sup> Felder, Hôtel «Linde», Kuswil, Lucerne.

Toute la semaine Viande fraîche 1<sup>re</sup> qualité à la Boucherie chevaline L. Hess, rue des Augustins, 124, Fribourg. 783

A louer pour le 25 juillet, à la Grand'Fontaine, N° 4, un appartement (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étage). 744 S'adresser 1 Avenue Gambah, N° 10, au 1<sup>er</sup> étage.

TABACS A REMETTRE magasin, sur bon passage, à Lausanne. Peut être repris. Centre d'affaires prouvé. Adresser offres à Cass postale 16895, Lausanne.

A LOUER à Gambah, pour le 25 juillet, un 1<sup>er</sup> étage de 4 pièces avec dépendances, bien exposé au soleil. 790 S'adresser par écrit sous P 687 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE ou à louer plusieurs domaines de toutes contenance, ainsi que cafés, suberges avec terre, villas, maisons, boulangeries, montagnues, etc., scier, ateliers.

A LOUER pour le 25 juillet, plusieurs appartements d'une, 2 et 3 chambres au Varis, en plein soleil, sans vis-à-vis. BANQUE ULDRY. 785

Amateur achète collections de timbres même peu importante, vieux albums, etc. Henry, Hôtel Terminus, vendredi toute la journée. 792

A LOUER à la rue de Lausanne, un petit logement de deux chambres avec cuisine, eau, gaz, électricité, part à la buanderie et galetas. Disponible dès le 6 février prochain. S'adres. à M. Francis Gendreau, receveur de l'Etat, 45, rue des Alpes, Fribourg. 665

D<sup>r</sup> H. GANQUILLET Dentiste américain Consultations à Payerne, tous les jeudis, de 8 à 12 h. et de 2 à 6 heures. Maison DELAURENS photographe via-à-vis de la gare Extraction sans douleur.

Bois de feu A vendre, à la scierie de Planfayon, grande quantité de chêneaux et fagots marchandise sèche. S'adresser à M. Charles Bisschard, commerce de bois, Blonay. 693

Schaffner frères Variis, 29, Fribourg. Tél. 6.55 Chauffage central Installations sanitaires

A LOUER tout de suite, à la rue des Forgerons, un logement d'une chambre, salle et grande cuisine. S'adresser à la Grande Brasserie Beaugard S. A. 688

Voitures Victoria à vendre à bas prix, ainsi qu'un tas de pianos. S'adres. à M. Perrin, route de Villars, 2, Fribourg.

Monsieur et Madame Julien Moret, camionneur à Romont, et les familles alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher fils, petit-fils, neveu et cousin Monsieur Jules MORET

Madame veuve Elisabeth Bussard et ses enfants: Henri, Charlotte et Germaine; M. et Mme Gaillard, font part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher père Monsieur Charles BUSSARD

Monsieur et Madame H. Dousse-Jordan et leurs enfants: à Bulle, ainsi que les familles alliées, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été donnés lors du décès de leur cher petit HENRI

Institut de Hautes Etudes Jeudi, 30 janvier. M. Amiguet: L'esprit romantique et l'influence française. Vendredi, 31 janvier, à 4 heures. M. Chérel: Littérature française. Le XVI<sup>e</sup> siècle. Samedi, 1<sup>er</sup> février, à 5 heures. M. Chérel: Littérature française. Cours pratique.

Gymnastique de dames La sous-section «Fribourgeoise» reprendra ses leçons samedi 1<sup>er</sup> février, à 9 heures du soir. Les personnes désirant y prendre part sont priées de s'inscrire chez M<sup>me</sup> Ménétre, présidente, rue de Lausanne, ou chez M<sup>lle</sup> Gaudard, secrétaire, magasin Dossenbach. P 686 F 779 Le Comité.

A VENDRE Environ 7 à 10 tonnes poudrière d'antracite du Valais de la mine «IDA» S'adresser: Cass postale 18261, poste centrale, Fribourg. P 682 F 784

Si vous avez des soulers qu'il est pressant de ressembler ou de réparer, téléphones au N° 237. Atelier de ressemelage L. ZEISLER FRIBOURG, rue de Lausanne, 48

APPEL AUX EMPLOYEURS Par suite de l'augmentation constante du chômage et en vue d'une bonne régularisation du service de placement, l'Office cantonal du travail, Route des Alpes, 2 à Fribourg, adresse un pressant appel à tous les employeurs, afin qu'ils lui transmettent immédiatement tout ordre d'emploi vacant. Même les offres d'emplois provisoires seront reçues et très appréciées. L'ADMINISTRATION.

Dimanche 2 février, à 8 heures du soir GRAND LOTO à l'Hôtel de la gare, à Rosé DONNÉ PAR LA Société de chant d'Avry-sur-Matran INVITATION CORDIALE

VENTE PUBLIQUE Le lundi 5 février, dès 10 heures du matin, devant son domicile, à Orsera, M. Baptiste Hornet exposera en vente publique son chédaill comprenant: 5 chars à pont à 1 et 2 chevaux, 1 voiture, 1 caisse à gravier, 1 essieu à purin, charrette, 2 herbes, 1 hache-paille, colliers, couverture de chevaux en laines et imperméables, 1 eric, 1 «cherpis», 8 chaînes, échelles, 1 tas de foin, 5 tonneaux, 1 romaine, deux fourneaux, tables, chaises, lit, armoire et divers outils dont le détail serait trop long. P 627 F 776 Paiement au comptant. L'exposant.

De retour du service militaire A. MALNATI EBENISTE-SCULPTEUR 12, RUE DE L'INDUSTRIE a l'avantage d'avoir son ancienne clientèle et le public en général qu'il reprend, dès ce jour, son travail. Réparations de meubles de tous styles

A VENDRE de suite: Aux Haches, commune de Torry-le-Grand, propriété d'environ 8 poses, près de bois. Adresser les offres à M<sup>lle</sup> Irène Forney, à Romont.